

Département de Maine et Loire  
Arrondissement d'Angers  
Commune de JARZE VILLAGES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 9 octobre 2023

Convocation du 5 octobre 2023

Nombre de Conseillers en exercice : 24

Nombre de Conseillers présents : 14

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 10 octobre 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le neuf du mois d'octobre à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame Elisabeth MARQUET.

**Etaient présents :** Mesdames et Messieurs BEAUDOIN, HEUVELINE, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, EDIN, JOBERT, LUCIEN, GUILLEUX, MAUXION.

**Absents excusés :** Mr Cédric JOUSSAUME donne pouvoir à Jean-Pierre BEAUDOIN  
Mme Nathalie LEGRAND donne pouvoir à David LUCIEN  
Mme Raphaëlle DESPLATS  
Mme Nadine LINARD  
Mr Thierry LE MARREC donne pouvoir à Vanessa CULLERIER

**Absents :** Mme Katy LOISON  
Mr André CONGNARD  
Mme Pauline BEAUDOIN  
Mr Jérôme TUFFIER

**Convocation : 05/10/2023**

**Affichage : 10/10/2023**

**Secrétaire de séance :** Mr Dominique CHAPON

**OBJET : FONDS DE CONCOURS AU SIEML POUR LES DEPANNAGES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 AOUT 2023**

VU l'article L. 5212-26 du CGCT,

VU le règlement financier du SIEML approuvé en comité syndical du 17 décembre 2019,

**ARTICLE 1**

La collectivité de JARZE-VILLAGES par délibération du Conseil en date du 9/10/2023 décide de verser un fonds de concours de 75 % au profit du SIEML pour les opérations suivantes :

n° opération	Collectivité	Montant des travaux TTC	Taux du Fdc demandé	Montant Fdc demandé	Date dépannage
EP025-22-50	JARZE_VILLAGES (Beauvau)	298,45 €	75%	223,84 €	13 10 2022
EP025-22-51	JARZE_VILLAGES (Beauvau)	397,54 €	75%	298,16 €	02 11 2022
EP025-23-52	JARZE_VILLAGES (Beauvau)	583,24 €	75%	437,43 €	05 01 2023
EP084-22-53	JARZE_VILLAGES(Chaumont d'Anjou)	192,80 €	75%	144,60 €	13 10 2022
EP163-23-135	JARZE_VILLAGES (Jarzé)	218,93 €	75%	164,20 €	30 01 2023
EP185-23-36	JARZE_VILLAGES(Lué-en-Baugeois)	253,73 €	75%	190,30 €	31 01 2023

- Dépannages du réseau de l'éclairage public réalisés sur la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2023
- montant de la dépense 1 944,69 euros TTC
- taux du fonds de concours 75%
- montant du fonds de concours à verser au SIEML **1 458,53 euros TTC.**

Le versement sera effectué en UNE SEULE FOIS, sur présentation du certificat d'achèvement des travaux présenté par le SIEML et après réception de l'avis des sommes à payer du Trésorier Principal d'Angers Municipale.

## ARTICLE 2

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

## ARTICLE 3

Le Président du SIEML,

Madame le Maire de JARZE-VILLAGES

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Certifié conforme,  
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

